Pour une nouvelle lecture des "memoires" d'Henry Dunant

Autor(en): **Candaux, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **28 (1978)**

Heft 1/2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-80782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

grund der Tatsache, dass 1. ein Schweizer Banner bei Tannenberg nicht belegt ist; 2. die Erwähnung der Schweizer erst Ende des 15. Jahrhunderts von einem eher unsicheren Gewährsmann eingetragen worden ist; 3. die Stilisierung «gens et nacio Sweyczerorum» viel eher ins späte 15. Jahrhundert passt als in die Zeit der Tannenbergschlacht, und 4. sonst nirgends von einem eidgenössischen Auszug 1410 ins Deutschordensland die Rede ist, die Erklärung in der Richtung zu suchen, dass in der Banderia Prutenorum viel eher ein polnischer Widerhall auf ein zeitgenössisches Ereignis (Burgunderkriege?) gesehen werden muss, als ein spätes Zeugnis für eine effektive Beteiligung der Schweizer in der Schlacht bei Tannenberg.

Jedenfalls, nach den überzeugenden Ergebnissen der quellenkritischen Untersuchung Ekdahls wird man das Schweizer Banner bei Tannenberg 1410 streichen müssen und lieber nicht mehr von Schweizern bei Tannenberg sprechen.

POUR UNE NOUVELLE LECTURE DES «MEMOIRES» D'HENRY DUNANT

Par JEAN-DANIEL CANDAUX *

Le 24 juin 1975 s'est constituée à Genève une *Société Henry Dunant* dont l'un des buts principaux, aux termes mêmes de l'art. 3 des statuts, est de «promouvoir la publication d'une édition critique des œuvres complètes d'Henry Dunant». Il faut saluer cette initiative courageuse, qui met le promoteur de la Croix-Rouge au rang des auteurs dignes d'être étudiés méthodiquement et qui contribuera sans doute à présenter enfin au public «un Henry Dunant sans réserve»[1].

Certaines œuvres d'Henry Dunant ne poseront guère de problèmes aux éditeurs futurs. Ainsi de la plus célèbre d'entre elles, *Un Souvenir de Solférino*, dont l'édition originale, faite sous les yeux de l'auteur, a tous les caractères possibles de l'authenticité[2]. Mais pour beaucoup d'autres écrits

* Texte remanié et complété d'une communication présentée à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le 11 décembre 1975.

[1] Ainsi que l'écrit le jeune et dynamique président-fondateur de la Société, M. Roger Durand, dans un article de présentation (*Revue du Vieux-Genève*, 1977, pp. 16–17).

[2] Il est vrai qu'*Un Souvenir de Solférino* a été réédité plusieurs fois du vivant de Dunant et que la troisième édition et la septième plus encore ont été sensiblement remaniées par lui. L'établissement des variantes exigera sans doute beaucoup de minutie.

de Dunant, quelles redoutables difficultés! La Bibliothèque publique et universitaire de Genève possède, depuis plusieurs dizaines d'années déjà, d'importantes archives provenant d'Henry Dunant, et notamment la collection impressionnante quoique incomplète de ces fameux cahiers à couverture bleue ou brune sur lesquels, durant un quart de siècle, le prophète déchu a noté ses pensées et jeté l'ébauche de plusieurs grands ouvrages qui n'ont jamais vu le jour. Il faudra beaucoup de patience et de subtilité assurément pour introduire dans cette masse désordonnée[3] d'écrits inachevés et rarement datés un principe de classement qui respecte la démarche de l'auteur et procure en même temps un texte lisible au lecteur.

En modeste amorce de ce grand travail de dépouillement, je voudrais examiner ici brièvement quelques-uns des problèmes que posent les écrits autobiographiques d'Henry Dunant, je veux dire les manuscrits de ses *Mémoires*.

Quand on parle aujourd'hui des *Mémoires* d'Henry Dunant, on pense aussitôt à l'édition publiée en 1971 par l'Age d'Homme, à Lausanne. Ce volume, dont la jaquette bleue veut rappeler manifestement la couverture des cahiers autobiographiques, a entièrement éclipsé l'édition fragmentaire que Maurice Dunant avait donnée des mémoires de son oncle au lendemain de la Première Guerre Mondiale[4]. Non sans raison d'ailleurs: le mince ouvrage de 1918, de pure vulgarisation, n'avait aucune prétention scientifique – contrairement à la copieuse édition de 1971, qui bénéficie du patronage de l'Institut Henry-Dunant et dont le texte (ainsi que l'indique la page de titre) est «établi et présenté par le Professeur Bernard Gagnebin, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève». En bonne méthode d'ailleurs, l'éditeur définit dans son introduction les caractéristiques de l'œuvre qu'il publie et précise les principes qu'il a suivis pour en établir le texte:

« Les *Mémoires* d'Henry Dunant, écrit-il (p. 10–11), ne se présentent nullement comme un texte continu, comme une œuvre achevée. Nous les avons reconstitués en puisant leurs matériaux dans plus de trente cahiers différents et nous les avons subdivisés en trente-quatre chapitres. Seule une partie d'entre eux destinés au prof. Rudolf Müller, qui préparait un ouvrage sur les origines de la Croix-Rouge (*Die Entstehung* [sic pour *Entstehungsgeschichte*] *des Roten Kreuzes* paru à Stuttgart en 1897) furent rédigés d'une manière définitive. Ces chapitres-là, écrits à la troisième personne, renvoient parfois aux *Mémoires* par simple jeu littéraire. De ces mêmes manuscrits, Maurice Dunant a tiré les extraits qu'il a publiés en 1918 sous le titre *Les débuts de la Croix-Rouge en France avec divers détails inédits*.

Comme tout homme qui rédige ses mémoires, Dunant se lance dans des digressions qui rompent le fil du récit. [Suit un exemple.] Nous avons maintenu ces digressions à leur place, nous souvenant des admirables retours dans le passé ou anticipations de l'avenir des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

---

[3] Dont le classement n'a pas dépassé le stade du tri sommaire, ainsi que le fait bien sentir M. BERNARD GAGNEBIN, «Les archives Henri Dunant», in: *Revue internationale de la Croix-Rouge*, mai 1956, pp. 255–260. Nous nous réservons de revenir un jour sur ces archives et sur les avatars de leur traitement.

[4] *Les débuts de la Croix-Rouge en France, avec des détails inédits, extraits des mémoires* de JEAN-HENRI DUNANT, Zürich, Orell Füssli – Paris, Fischbacher, 1918, in-8°, 174 p.

Mais quand la digression fait allusion à des événements postérieurs et qu'elle nuit à la clarté du récit, nous l'avons mise en note ou renvoyée à sa vraie place, sans omettre de l'indiquer. D'autre part, nous avons supprimé quelques répétitions, car Dunant relate parfois le même incident à différents moments de son récit. Il aurait sans doute corrigé lui-même ces doubles emplois s'il avait mis au point son manuscrit».

L'édition publiée par l'Age d'Homme répond-elle à ce programme? Il n'est pas facile, même au lecteur le plus attentif, de s'en assurer. En effet, l'éditeur s'est borné à indiquer dans son introduction, par deux notes qui se complètent l'une l'autre (p. 7 et 10), que les cahiers autographes de Dunant portaient à la Bibliothèque de Genève les cotes Ms. Fr. 4501–4602, les numéros 4574–4602 étant réservés aux *Mémoires*, que les cahiers concernant la Croix-Rouge étaient cotés Ms. Fr. 2071–2088 et que l'on trouvait encore sous la cote Ms. Fr. 2093 A, B et C des fragments relatifs aux *Mémoires* et à d'autres œuvres. Mais dans le corps du volume, M. Gagnebin ne donne jamais la référence exacte des manuscrits qu'il utilise successivement – de sorte que si l'on veut savoir à quel cahier tel passage appartient et sous quelle cote il est conservé, on ne peut y parvenir qu'au prix d'un immense effort de détection.

J'ai fait ce travail et j'en publie le résultat en appendice du présent article. On constatera au premier coup d'œil que M. Gagnebin exagère à peine lorsqu'il dit avoir puisé les matériaux de son édition dans plus de trente cahiers différents. En fait, le texte des *Mémoires* tel qu'il a paru en 1971 est composé de quelque 105 morceaux de dimension très variable[5] provenant de 27 cahiers ou manuscrits distincts.

Je me suis aperçu en revanche, dès mon premier collationnement, que M. Gagnebin s'était beaucoup avancé en assurant n'avoir jamais supprimé ni déplacé un passage sans l'indiquer expressément. Certes, plusieurs coupures importantes sont correctement signalées par une note, mais, au fil des pages, j'en ai rencontré d'autres, importantes également, qui ne l'étaient pas. Tantôt il s'agit d'une seule phrase, tantôt d'un ou deux alinéas, tantôt de deux, trois, quatre, cinq ou même sept pages du manuscrit autographe. Voici la liste succincte des principaux passages supprimés sans avertissement:

P. 25, après la ligne 7: la dernière phrase du paragraphe (Ms. 2093/C, f. 9): «On voit donc que je m'occupais des blessés de la paix bien avant de m'occuper des blessés de la guerre.»

P. 25, avant la ligne 9: le début du paragraphe (Ms. 4597, f. 26): «Oui certes, je suis cosmopolite; mais quoique je ne sois pas patriote, j'ai toujours aimé le beau Jura de France [etc.]» (publié ci-après).

P. 29, après la ligne 30: la phrase qui lie les deux paragraphes (Ms. 2093/B, f. 15): «Plusieurs écrivains de mérite ont comparé le *Souvenir de Solférino* à la *Case de l'Oncle Tom* pour l'influence et les résultats humanitaires considérables que ce livre a exercés dans le monde.»

---

[5] Deux courts fragments, de six lignes chacun, ont échappé à mes investigations. Ils figurent à leur place dans le catalogue avec la mention «non retrouvé». Un troisième a été retrouvé par M. Roger Durand, qui m'en a obligeamment communiqué la référence.

P. 31, à la fin: deux courts paragraphes (Ms. 2093/C, f. 17*v*).

P. 37, après la ligne 28: trois pages et demie du Ms. 2072 (f. 12–15) relatives aux médecins militaires dînant tranquillement à Castiglione le jour de la bataille de Solférino, etc.

P. 39, avant le début: trois paragraphes (Ms. 2079, f. 3–4) sur les champs de bataille et la «bannière de la miséricorde».

P. 46, après la ligne 9: un paragraphe (Ms. 2079, f. 13–14) citant une lettre du Dr Bertherand à Henry Dunant du 4 mars 1863.

P. 49, avant le début: les trois premières pages du Ms. 2074 (f. 2–4) où Dunant parle de sa famille, de ses premiers travaux littéraires et de son arrivée à Castiglione.

P. 51, après la ligne 6: une trentaine de lignes du Ms. 2074 (f. 7–8) complétant l'autoportrait psychologique de l'auteur (publiées ci-après).

P. 51, après la ligne 24: trois pages du Ms. 2074 (f. 8–11) où Dunant parle notamment de l'intérêt qu'il portait depuis son enfance aux déshérités, de sa visite au bagne de Toulon, etc.

P. 52, après la ligne 2: cinq pages du Ms. 2074 (f. 12–17) où Dunant expose sa philosophie humanitaire.

P. 53, après la ligne 3: un paragraphe (Ms. 2074, f. 18–19) sur l'état d'âme de Dunant composant *Un Souvenir de Solférino.*

P. 60, à la fin: une page du Ms. 2074 (f. 26) sur les marques d'estime et d'intérêt que Napoléon III continua de témoigner à Dunant après la chute de l'Empire, notamment par ses lettres des 17 mars et 20 septembre 1872.

P. 67, après le ligne 9: un paragraphe (Ms. 2074, f. 29) mentionnant l'appui moral apporté à Dunant par le Dr Burkart *(sic)*, de Bâle, et par le pasteur E. R. Wagner, de Waiblingen en Wurtemberg.

P. 70, à la ligne 29: une longue note (Ms. 2074, f. 34) sur le brassard de la Croix-Rouge.

P. 73, à la fin du premier paragraphe: une note ironique sur Gustave Moynier (Ms. 2074, f. 36*v*).

P. 87, à la ligne 7: une très longue note (Ms. 2076, f. 17) sur les relations de Dunant avec le gouvernement autrichien.

P. 89, à la fin: la dernière phrase du paragraphe (Ms. 2076, f. 18*v*): «madame la baronne de Crombrugghe, présidente du Comité des dames, fut admirable d'activité pendant la guerre franco-allemande».

P. 94, après la ligne 2: sept lignes du Ms. 2093/C (f. 49), dépeignant le général Dufour: «Avec ce coup d'œil clairvoyant qui le distinguait, élevé lui-même, pour ainsi dire, au milieu de ces faits dont il s'agissait d'atténuer l'atrocité, connaissant le mal, il était à même plus qu'un autre de comprendre quelle devait être la nature du remède».

P. 97, avant le début: la première phrase du Ms. 2077.

P. 99, après la ligne 5: sept pages et demie du Ms. 2077 (f. 3–11) sur la diffusion et la dénomination des Comités de la Croix-Rouge dans les divers pays de l'Europe.

P. 111, à la fin du premier alinéa: une longue note (Ms. 2077, f. 26) sur un article de la *Chronologie universelle* de Ch. Dreyss, Paris, 1873, 4e éd.

P. 135, à la ligne 3: une longue note sur le comte de Flavigny (Ms. 2079, f. 21) – indépendamment de la coupure annoncée, qui porte sur un alinéa du texte principal.

P. 142, après la ligne 4: un paragraphe (Ms. 2079, f. 32) sur le «jeune, chevaleresque et puissant Empereur» Frédéric III et la Conférence de Berlin de mars 1890.

P. 145, à la fin: six pages du Ms. 2079 (f. 37–43) passant en revue quelques «beaux traits» de solidarité internationale postérieurs ou antérieurs à la fondation de la Croix-Rouge.

P. 160, après la ligne 21: les dix dernières lignes du paragraphe (Ms. 2080, f. 61) relatives aux initiatives de Gustave Moynier en 1863.

P. 169, après la ligne 4: la fin du paragraphe (Ms. 2080, f. 66*v*), rapportant une déclaration du colonel Huber-Saladin, du 11 mars 1865.

P. 169, après la ligne 16: la fin du paragraphe (Ms. 2080; f. 67–68), citant un mot de la reine Augusta de Prusse.
P. 169, avant la dernière ligne: un paragraphe (Ms. 2080, f. 67*v*) sur Dickens.
P. 173, à la fin: neuf lignes du Ms. 2080 (f. 74*v*) sur les secours donnés par les Japonais aux blessés de guerre chinois en 1894.
P. 182, après la ligne 5: une page et demie du Ms. 2080 (f. 84–85) reproduisant l'éloge du duc de Magenta par un membre de la famille d'Orléans.
P. 195, à la fin du premier paragraphe: une phrase de liaison (Ms. 2083, f. 1).
P. 222, après la ligne 23: un paragraphe (Ms. 2083, f. 41–42) contenant des exhortations.
P. 225, après la ligne 23: deux pages du Ms. 2083 (f. 47–49) sur la mission de la femme dans l'œuvre de la Croix-Rouge.
P. 231, à la fin: un paragraphe (Ms. 4602, f. 7) où Dunant relate les «misères sans nom» qu'il eut à souffrir de mai 1867 à septembre 1870.
P. 276, à la fin: douze lignes du Ms. 2088 (f. 23*v*), sur les stratagèmes inventés par de jeunes Parisiens pour sortir de Paris assiégé.
P. 277, avant le début: une page et demie du Ms. 2086 (f. 1–2) racontant les tirs d'obus aux Champs-Elysées et à la rue de Courcelles, à proximité des permanences de la Croix-Rouge, en avril et mai 1871.
P. 299, après la ligne 24: un paragraphe (Ms. 4586, f. 17*v*) sur l'incendie des Tuileries vu de la maison habitée par la famille Lafont.
P. 302, après la ligne 9: un court paragraphe (Ms. 4585, f. 7): «La place du Trône est prise dans la nuit du vendredi au samedi.»
P. 314, après la ligne 25: une douzaine de lignes du Ms. 4585 (f. 13) donnant les titres de divers récits des événements de la Commune.
P. 317, entre les lignes 30 et 31: un alinéa intitulé «Rue Royale» (Ms. 4585, f. 15*v*) relatant un épisode du mardi 23 mai 1871.
P. 321, après la ligne 9: le sous-titre «Massacres» et deux courts paragraphes (Ms. 4586, f. 20*v*).
P. 322, après la ligne 7: le sous-titre «Jours de sang» et un paragraphe (Ms. 4586, f. 21) sur le nombre des victimes de la «semaine infernale».
P. 332, après la ligne 9: un paragraphe (Ms. 4587, f. 14) sur Mme Kastner et son fils.
P. 342, après la ligne 24: trois courts paragraphes (Ms. 4586, f. 9), dont deux relatifs à l'épisode du chat volé et du porteur de lettres accusé.

Dès lors que M. Gagnebin avait pris le parti d'améliorer le texte original d'Henry Dunant en supprimant «quelques répétitions» et en omettant les passages qui lui paraissaient «nuire à la clarté du récit», toutes les interventions pouvaient trouver une excuse. Deux exemples feront juger du résultat. Voici d'abord un passage[6] où Henry Dunant, s'exprimant à la troisième personne, fait son autoportrait (j'imprime en italique le fragment supprimé sans avertissement par M. Gagnebin):

«Nature enthousiaste et impulsive jusqu'à l'imprudence; généreuse et même prodigue; douée d'une imagination très vive mais parfois un peu exaltée aux yeux de la froide raison de notre siècle prosaïque; persévérant jusqu'à l'entêtement; il possédait, avec un grain d'originalité, une individualité très caractérisée, un véritable don de création et un esprit d'organisation très développé, mais ce fut pourtant le cœur qui le fit réussir si merveilleusement dans la grande entreprise d'humanité à laquelle il s'est voué sans aucune arrière-pensée. C'est l'absence complète d'égoïsme qu'il y a apportée, sacrifiant ses intérêts particuliers et tout son amour-propre pour ne voir que le seul but d'humanité et sa réalisation: c'est là ce qui a fait sa puissance, disons-le bien haut; c'est ce qui lui a

[6] Ms. Fr. 2074, f. 6–7.

donné pour la création de l'Oeuvre, la grande énergie qu'il a montrée avec une persévérance inébranlable pleine de savoir-faire.

Caractère doux, modeste, tranquille, serviable, mais trop confiant, son aménité naturelle et la délicatesse de ses sentiments lui gagnèrent beaucoup de sympathies pendant la durée de son apostolat volontaire. Quoique trop impressionnable, trop sensible et doué d'une imagination trop poétique pour être pratique, il le fut cependant à un haut degré dans toute cette entreprise parce qu'il était ambitieux de grandes choses et parce qu'il possédait le don de laisser parler son âme, toujours bienveillante et prête à partager le chagrin des autres, à prendre leur défense, comme à leur venir efficacement en aide. Pour être utile à autrui, il savait surmonter une certaine timidité dont il lui était difficile de se débarrasser quand il s'agissait de lui-même. A la fois le créateur et l'exécuteur de ses idées, comme il était sûr de ces dernières, il eut la hardiesse de se mettre en avant pour les faire réussir. Voilà en quoi a consisté son habileté. D'ailleurs, avec la distinction et le tact d'un véritable gentleman, d'un homme instruit et d'un homme du monde, il a su se faire tout à tous. Des opinions d'une nature très élevée lui permettaient d'envisager toutes choses à un point de vue supérieur à celui du vulgaire en se plaçant en dehors des partis nationaux, sociaux, religieux et politiques, en dehors des coteries comme des divisions dont souffre l'humanité. Il a exécuté ce qu'il a accompli avec le désir de ne choquer personne, de ne froisser aucun parti, aucune nation. Ils sont rares les hommes dont les conceptions ont un caractère d'universalité [etc.]».

Voici un autre fragment[7], rédigé cette fois à la première personne, qui s'intitule «Patriotisme» et que je reproduis de même en imprimant en italique les passages silencieusement omis par M. Gagnebin:

«*Oui certes, je suis cosmopolite; mais quoique je ne sois pas patriote,* j'ai toujours aimé le beau Jura de France avec ses belles forêts de sapins où souvent dans mon enfance nous allions en voiturée de famille passer une journée délicieuse: la Faucille! que de souvenirs charmants du jeune âge! *Quoique je ne sois pas patriote,* étant *petit,* tout petit garçon, j'admirais avec ma mère la beauté sublime du Mont-Blanc s'élevant majestueux vis-à-vis la galerie de la villa de mes parents, ainsi que la magnificence des couchers de soleils sur ces splendides glaciers appartenant alors aux rois de Sardaigne. *Quoique je ne sois pas patriote,* les sites ravissants «du pays de Vaud si beau», notre voisin, trouvaient en moi un admirateur, lors des petits voyages en famille et plus tard des courses à pied dans d'autres cantons de la Suisse [etc.]».

Comme on le constate, M. Gagnebin a supprimé ici à trois reprises un membre de phrase qui faisait «répétition». Mais cette répétition, manifestement intentionnelle de la part de Dunant, commandait le sens de tout le passage. Je ne sais si je me suis trompé, mais j'ai eu le sentiment de me trouver ici et ailleurs en présence d'altérations sensibles et délibérées du texte original.

Mis en défiance par ces premières constatations, j'ai entrepris de scruter les textes de plus près. J'ai découvert alors, non sans étonnement, que les libertés prises par l'éditeur de 1971 ne se bornaient pas à ces suppressions non signalées, mais qu'elles avaient entraîné de nombreuses autres altérations d'importance variable. Aux péchés d'omission venaient s'ajouter ceux de commission.

Ainsi, tandis qu'il faisait sauter à réitérées reprises des pages entières du manuscrit, M. Gagnebin, par une sorte de compensation, en publiait d'autres

---

[7] Ms. Fr. 4597, f. 26.

qui ne s'y trouvaient pas. Il est vrai que ces textes interpolés sont aussi d'Henry Dunant (à la réserve d'une phrase d'introduction que M. Gagnebin a écrite lui-même pour faire la liaison): page 34, il s'agit d'un extrait du *Souvenir de Solférino*, page 41 d'un communiqué de Dunant paru dans le *Journal de Genève* du 8 juillet 1859. Mais rien n'indique au lecteur l'intervention de l'éditeur. Assez fréquemment (p. 62, 88, 120, 124, 145, 149, 181, 192, etc.), M. Gagnebin a introduit des alinéas dans des passages qui n'en comportaient pas. Ailleurs au contraire (p. 166, 175), il a réuni en un seul paragraphe deux alinéas que Dunant avait nettement séparés. Ces modifications ne sont jamais justifiées. Parfois, mais le cas est plus rare, l'ordre des mots à l'intérieur d'une phrase a été remanié sans commentaire par l'éditeur. Il arrive aussi que M. Gagnebin ait placé en note un passage qui, dans le manuscrit autographe, figurait dans le corps du texte. Dans un cas (p. 168, note 2), le transfert est signalé, dans les autres en revanche (p. 38, 173, 209, 319), il ne l'est pas. Quant aux notes originales de Dunant, qui se trouvent en assez grand nombre dans certains cahiers, M. Gagnebin en a supprimé beaucoup sans avertissement et il imprime les autres dans le même corps et la même numérotation que ses propres notes, de sorte qu'il est impossible au lecteur de distinguer les unes des autres[8].

A côté de ces nombreuses modifications imputables à l'éditeur, j'en ai relevé d'autres qui paraissent provenir plutôt d'inattentions au niveau de la transcription dactylographique ou de la correction des épreuves d'imprimerie. Il s'agit le plus souvent de mots ou de membres de phrase sautés par inadvertance (ci-après en italique):

P. 19, dernières lignes: «Cette maison où je suis né [...] avec son vaste perron extérieur, sa belle entrée, ses larges dalles de pierres, *son escalier à l'ancienne mode française*, ses deux étages hauts, spacieux [etc.]».

P. 88, lignes 28–30: «puis tout a disparu: imprimeur, manuscrit, impression, papier blanc acheté et payé d'avance *et les à comptes de l'imprimeur:* tout en un mot».

P. 101, lignes 23–24: «dans ma circulaire – datée de Berlin, le 15 septembre 1863 *(qui s'imprimait alors chez von Decker, imprimeur de la Cour)* – bien à regret je laissais de côté [etc.]».

P. 106, lignes 5–6: «Puis, l'on tomba d'accord sur la convocation des empires du Brésil et du Mexique, *ainsi que des Etats-Unis d'Amérique*».

P. 107, lignes 28–29: «Le Brésil, la Grèce, le Mexique et la Turquie, *dont on reçut des missives*, exprimèrent leurs regrets [etc.]».

P. 179, lignes 5–6: «il regrettait le temps où *l'on brûlait les villes conquises, où l'on passait au fil de l'épée* la garnison prisonnière, où l'on achevait les blessés en les massacrant [etc.]».

P. 182, lignes 19–22: «Quand on vint lui offrir la présidence de la Société de secours aux blessés, il n'hésita pas: – «Me voici, dit-il, car cela c'est encore le devoir». *Il accepta de porter le drapeau de la Croix-Rouge.* Le nom de Mac-Mahon à la tête de la Croix-Rouge française! [etc.]».

---

[8] Dans les premières pages du texte (pp. 19–23) et à quelques autres endroits du livre, M. Gagnebin signale ses propres notes par la mention «(Note de l'éditeur)», mais comme cette indication n'est pas donnée systématiquement, la confusion en est accrue.

P. 186, note 3: «L'une des ambulances volontaires de Paris m'avait prié de solliciter *pour elle quelque chose de l'administration qui siégeait à l'Hôtel de* Ville pendant le siège».

P. 187, ligne 3: «on brûlait les condamnés, *bien souvent innocents*, et dont beaucoup [etc.]».

P. 198, lignes 9–10: «Les Autrichiens nous ont laissé tous leurs blessés. *Nous avons néanmoins fait tout ce que nous avons pu en faveur de leurs blessés.* Ils ont été mieux soignés que les nôtres».

P. 285, lignes 28–29: «quelque désireux que je fusse de rendre service *soit à l'Impératrice, soit à la reine Victoria et* au prince de Galles, je ne voulais pas être [etc.]».

P. 306, lignes 7–8: «on les fait mettre tous à genoux, *dans la poussière*, où ils restent environ dix minutes, la tête nue».

P. 311, lignes 6–7: «Enfin un officier aperçoit l'enfant *et en a pitié. Il s'adresse alors au père en ces termes:* «Il est probable qu'en arrivant là-bas, vous serez tous fusillés» [etc.]».

P. 311, lignes 23–25: «Nous étions toujours couchés, *chaque fois qu'un de nous faisait mine de se lever*, les balles sifflaient au-dessus de nos têtes [etc.]».

P. 318, lignes 27–28: «Les Fédérés se turent, chargèrent leurs armes, puis *deux feux de peloton se firent entendre.* Les martyrs tombèrent».

P. 325, lignes 3–6: «Mme veuve Georges Kastner, née Boursault (veuve d'un membre alsacien de l'Institut de France, qui lui avait laissé une fortune considérable, et fille du richissime banquier Boursault, ancienne famille parisienne [etc.]» *au lieu de:* «Mme veuve Georges Kastner, née Boursault (veuve d'un membre alsacien de l'Institut de France et fille du richissime banquier Boursault, d'ancienne famille parisienne, qui lui avait laissé une fortune considérable [etc.]».

Ces accidents eux aussi altèrent le texte original et le rendent parfois même incompréhensible. Dans deux cas, le pataquès défigure un passage particulièrement important:

Parlant des origines de la Croix-Rouge, Henry Dunant écrit (Ms. Fr. 2074, f. 4–5): «Pour arriver au but, il était nécessaire qu'il se forma [*sic*], dans chaque pays, des sociétés animées d'un esprit d'humanité international. Dunant les demanda par son livre, qu'il intitula intentionnellement *Un Souvenir de Solférino*, et non «Souvenirs de Solférino», afin de bien montrer qu'il avait un seul but dans la publication de son ouvrage [etc.]». Comme il arrive parfois dans la hâte des transcriptions, lorsque deux ou trois mots se répètent à peu de distance, M. Gagnebin a sauté d'un Solférino à l'autre, sans s'apercevoir que la phrase perdait ainsi sa pointe, et même son vrai sens: «Dunant, peut-on lire dans l'édition de 1971 en haut de la page 50, Dunant les demanda par son livre qu'il intitula intentionnellement *Un Souvenir de Solférino*, afin de bien montrer qu'il avait un seul but dans la publication de son ouvrage».

Un accident analogue, et tout aussi malencontreux, s'est produit dans un passage imprimé aux pages 133 et 134 de l'édition de 1971. Dunant, qui s'exprime ici à la première personne, raconte les débuts de la Croix-Rouge à Paris: «Dans le monde si distingué des lettres et des sciences, parmi les personnes appartenant aux opinions et aux sphères parisiennes les plus diverses, on montra beaucoup de bienveillance. Mme et M. Jules Reynaud qui recevaient souvent à l'Institut, où j'allais quelquefois, comptèrent parmi les meilleurs amis des projets philanthropiques; c'est là que je ren-

contrai M. Ernest Renan, le plus brillant des écrivains et le plus séduisant des penseurs de notre âge, qui, bien au courant des progrès réalisés, qu'il avait, dit-il, *suivis avec intérêt dès l'origine*, m'entretint longuement de son grand avenir et termina par les paroles suivantes: *L'Europe n'en aura peut-être que trop besoin*». N'en déplaise à M. Gagnebin, Ernest Renan fut à la fois moins obscur et plus flatteur pour Dunant: «*Vous avez créé la plus grande œuvre du siècle. L'Europe n'en aura peut-être que trop besoin*», lui déclara-t-il, selon la version authentique des «cahiers bleus» (Ms. Fr. 2079, p. 19), si fâcheusement estropiée par l'éditeur moderne.

Au demeurant, les fautes de lecture abondent dans cette publication. Il y aurait de la pédanterie à en dresser la liste[9]. Tout au plus signalerais-je que les noms propres n'ont pas été mieux traités que les autres. Ainsi on trouve Doeger pour Boeger (p. 79), Gernsdorff pour Gersdorff (p. 83), Kahn pour Hahn (p. 108), Fournay pour Tournay (p. 126), Wassefuhr pour Wasserfuhr (p. 127), Maltzahn pour Maltzann (p. 262–263), Vernes d'Arlanches pour Vernes d'Arlandes (p. 319), Fonvieille pour Fonvielle (p. 328) et j'en passe. Ces erreurs sont naturellement répétées dans l'index onomastique qui se trouve à la fin du livre.

Mais en voilà assez sur cette publication de 1971. Après tout, dira-t-on, aucune édition de texte n'a jamais été impeccable. L'ouvrage de M. Gagnebin contient sans doute beaucoup de fautes, mais ces fautes n'altèrent qu'occasionnellement les sens du texte. L'éditeur, tout absorbé par les tâches de son décanat, a travaillé très vite, il n'a pas pu apporter à ses collationnements tout le soin qu'il aurait fallu, mais enfin le livre est là et les *Mémoires* de Dunant sont désormais connus d'un large public.

* * *

Les *Mémoires* de Dunant? Mais au fait, ces mémoires «reconstitués» sont-ils bien les «mémoires» de Dunant? Les libertés prises par l'académique éditeur dans le détail de la transcription ont-elles du moins préservé l'intégrité de l'œuvre? Le choix des textes, puisque choix il y a eu, a-t-il été respectueux des intentions de l'auteur? Et le travail de M. Gagnebin, sur ce point capital, mérite-t-il la confiance qu'on lui accorde généralement?

---

[9] Je ne puis résister cependant à la tentation d'en citer quelques-unes pour leur effet comique. P. 30: «*Le génie, l'éducation* que Mme Beecher-Stowe avait *eus*» au lieu de «*Le genre d'éducation* que Mme Beecher-Stowe avait *reçu*». P. 107: «Le Conseil Fédéral ne se chargea que de cette initiative formelle, abandonnant au Comité international toute la direction *ministérielle* de l'affaire», au lieu de «toute la direction *matérielle* de l'affaire». P. 199, à propos de la reine Victoria «qui, *par son autorité, par sa morale*, pendant un long règne, a fait l'Angleterre ce qu'elle est aujourd'hui» au lieu de «*par son autorité morale*». P. 229: «C'est ainsi que l'on m'*employa* pour des spéculations en céréales» au lieu de «C'est ainsi que l'on m'*exploita* pour des spéculations en céréales». P. 320, à propos des omnibus où l'on entassait les cadavres des Communards fusillés: «Il y avait dans ce fait et dans cette *rue* quelque chose de si choquant» au lieu de «dans cette *vue*».

Cette question de fond nous renvoie à l'examen des «cahiers bleus» de la Bibliothèque de Genève. Mais avant d'aller plus avant, il me paraît nécessaire de rappeler ici quelques faits bien connus de la vie d'Henry Dunant – et d'autres qui le sont moins.

Avril 1892: Henry Dunant s'installe pour le reste de ses jours à l'hôpital de Heiden, dans ce gros village de l'Appenzell où il a fait, à plusieurs reprises déjà, des stations prolongées. A l'âge de 64 ans, le fondateur de la Croix-Rouge est un homme prématurément usé, en pleine déchéance physique et surtout psychique. Avant de se mettre sous la protection du Dr Altherr, il a traversé vingt-cinq ans de misère et de dépression. Entre 1867 et 1871, il a vécu dans le dénuement le plus complet. Puis il a fait la connaissance d'une veuve aussi riche que généreuse, Mme Georges Kastner, née Léonie Boursault, qui l'a recueilli et l'a pris à son service. Mais s'il est dès lors à l'abri du besoin, Dunant reste en proie aux remords, aux soupçons, aux phobies, parfois même à un véritable délire de la persécution. «Mettez-vous bien dans l'esprit, écrit-il le 28 août 1887 à un jeune correspondant, que je suis suivi pas à pas et que mes ennemis sont acharnés à me nuire et à me vexer partout». Cette psychose n'est pas sans motifs. Non seulement Dunant est un failli qui a perdu dans des circonstances dégradantes sa fortune et sa position sociale sans espoir de les retrouver jamais, c'est aussi un inventeur qui se voit retirer la paternité de sa seule invention. On sait comment, dans les publications rétrospectives du Comité international de la Croix-Rouge, en 1873, en 1882, en 1884, Gustave Moynier a fait le silence sur le rôle d'Henry Dunant, ignorant son nom ou – qui pis est – le citant de manière anodine parmi les très nombreuses personnalités ayant contribué au succès de l'œuvre. Cette version officielle s'accrédite si bien que des historiens étrangers au CICR, sans avoir les mêmes raisons de prendre leurs distances, méconnaissent complètement l'action de Dunant. Ainsi, en 1889, le publiciste Maxime Du Camp publie un petit volume à gros tirage, *La Croix-Rouge française*, dans lequel, à propos des préliminaires de la Convention de Genève, il relate assez longuement l'initiative d'un médecin napolitain du nom de Palasciano, qui avait publié en 1861, donc trois ans avant la fondation de la Croix-Rouge, une motion demandant la neutralisation des blessés de guerre. Et Maxime Du Camp, de manière tout à fait erronée, mais avec une parfaite assurance, conclut son chapitre en disant du Dr Palasciano: «Il est en fait le fondateur de la Croix-Rouge».

Henry Dunant ne répond pas et ne répondra jamais directement à Gustave Moynier. De nombreuses années passent d'ailleurs sans qu'il publie une seule ligne. Le brouillard va commencer de se dissiper à partir de 1890. En janvier de cette année-là, Dunant reçoit de Reims une lettre écrite par le secrétaire de la section rémoise de la Société française de secours aux blessés militaires, Ferdinand Lambert. Une correspondance se noue, d'emblée confiante, et un projet s'ébauche, qui sera pour Dunant sa première revanche. «L'occasion de rectifier dans un certain milieu l'erreur propagée involontairement par

M. Maxime Du Camp se présente aujourd'hui, écrit Lambert en date du 12 mars 1890. M. le Dr Colleville est en effet chargé de présenter, fin courant, à l'Académie de Reims un travail sur *l'Historique de la Croix-Rouge*. Il n'y aurait donc pas une minute à perdre, cher et vénéré maître, si vous vouliez nous envoyer quelques documents établissant que Mr Henry Dunant est bien *le promoteur de la Convention de Genève et le Fondateur de la Croix-Rouge en Europe*»[10]. A la lecture de cette lettre, il dut y avoir chez Dunant comme un déclic. Durant toute l'année 1890, une correspondance active est échangée entre Heiden et Reims. Le travail du Dr Georges-Henri Colleville, qui épouse et reprend fidèlement l'interprétation de Dunant, est lu devant l'Académie de Reims le 13 juin 1890 et paraît ensuite en plaquette[11], avec une lettre-préface d'Henry Dunant datée du 2 septembre 1890. C'est la première fois depuis douze ans que l'auteur d'*Un Souvenir de Solférino* signe un texte imprimé[12].

Ainsi s'amorce dans la vie de Dunant la longue phase de la réhabilitation qui culminera en 1910 par l'attribution, de moitié avec Frédéric Passy, du premier Prix Nobel de la Paix. Dans cette lente *reconquista*, un personnage encore peu connu a joué un rôle capital et décisif. Je veux parler de Rudolf Müller (1856–1922), professeur aux Gymnases d'Ulm, puis de Stuttgart. M. Willy Heudtlass, le biographe allemand de Dunant, a retrouvé naguère les papiers de Müller, ses souvenirs («Lebenserinnerungen»), son portrait aussi, et lui consacre dans son livre[13] quelques pages bien informées d'où j'extrais l'épisode si charmant de la première rencontre. Cela se passe un dimanche matin, au cours de l'été de 1877, sur le Hasenberg près de Stuttgart. Tandis que, de la plateforme du sommet, Rudolf Müller admire un paysage qui lui est familier, un monsieur s'approche: – *Schönes Wetter heute*, dit-il. Et la conversation s'engage. Le monsieur n'est autre qu'Henry Dunant et de cette rencontre fortuite va naître, entre le vieux prophète et le jeune étudiant, une amitié d'une exceptionnelle qualité. Pour Dunant, Rudolf Müller sera non seulement le fidèle, l'unique correspondant des terribles années de brouillard[14], mais aussi l'auteur de toutes sortes d'initiatives bienfaisantes. Müller recueille des fonds pour aider Dunant à subsister. Il écrit en sa faveur des articles dans les journaux, notamment dans l'*Ulmer Tagblatt*, bien avant que ne paraisse en 1895 le fameux reportage de Baumberger. Mais

---

[10] BPU, Ms. Fr. 2111, f. 14. J'ai résolu les abréviations.

[11] Dr COLLEVILLE, *Historique de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge à Reims. Lecture faite à l'Académie nationale de Reims, le 13 juin 1890*, Reims, Imprimerie de l'Académie, s. d., in-8°, 55 p.

[12] Exception faite de la brochure *A friendly voice to England* qui date de 1887 mais dont on ne connaît, semble-t-il, aucun exemplaire.

[13] *J. Henry Dunant, Gründer des Roten Kreuzes, Urheber der Genfer Konvention, eine Biographie in Dokumenten*, Stuttgart, Kohlhammer, (1962), pp. 90–91.

[14] Cf. PHILIPPE M. MONNIER, «Le fonds Rudolf Müller à la Bibliothèque de Genève», in: *Société Henry Dunant, Bulletin*, n° 1 (1975), pp. 18–21. Ce fonds, entré tout récemment à la BPU, n'est pas encore accessible et nous ne l'avons pas consulté.

Entstehungsgeschichte
des
Roten Kreuzes
und der
Genfer Konvention

mit Unterstützung ihres Begründers J. H. Dunant

von

Rudolf Müller,

Professor am Kgl. Realgymnasium in Stuttgart.

Im Anschluss an

Eine Erinnerung an Solferino

von

J. Henry Dunant,

Begründer des Roten Kreuzes und Urheber der Genfer Konvention,

und

mit Abschnitten aus dessen Denkwürdigkeiten.

Stuttgart 1897.

Druck und Verlag von Greiner & Pfeiffer.

la contribution la plus spectaculaire de Rudolf Müller est sans aucun doute la publication à Stuttgart, en 1897, du solide ouvrage de 455 pages qui s'intitule: *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention mit Unterstützung ihres Begründers J. H. Dunant von Rudolf Müller, Professor am Kgl. Realgymnasium in Stuttgart.*

Le contenu de ce volume est copieux. Les pages 1–63 contiennent la traduction par Rudolf Müller d'*Un Souvenir de Solférino: Eine Erinnerung an Solferino.* Les pages 64–388 sont réservées à l'historique des origines et des débuts de la Croix-Rouge. Pour deux des huit chapitres de cet ample travail, un sous-titre en petits caractères précise: *Aus J. Henry Dunants Denkwürdigkeiten, übersetzt von R. Müller.* Enfin, les pages 389–453 renferment un florilège des témoignages de gratitude et de félicitation reçus par Dunant dès 1863 et jusqu'en avril 1897.

On a fait crédit jusqu'ici au titre de cet ouvrage, c'est-à-dire qu'on y a vu une œuvre historique, rédigée par Rudolf Müller sur la base des documents fournis par Dunant et complétée par la double traduction allemande d'*Un Souvenir de Solférino* d'une part, et de pages extraites des Mémoires inédits de Dunant d'autre part. Cette opinion continue de prévaloir: dans sa grande biographie d'Henry Dunant, M. Willy Heudtlass ne la contredit pas et M. Bernard Gagnebin s'en fait l'écho à deux reprises dans son introduction[15] aux *Mémoires* de Dunant.

La première personne qui ait soupçonné que la réalité pouvait être différente – il faut lui rendre cet hommage – me paraît être Mlle Daisy C. Mercanton (aujourd'hui Mme René Barbey), auteur d'un *Essai bio-bibliographique* sur Henry Dunant publié en 1971[16] et qui note à propos de l'ouvrage de Rudolf Müller (p. 67): «Dans *Die Entstehungsgeschichte* ..., il est difficile de reconnaître ce qui est de Dunant et ce qui est de Müller». Il m'a semblé qu'une comparaison approfondie des manuscrits autographes de Dunant et du livre de Rudolf Müller pourrait contribuer à lever la difficulté signalée par Mlle Mercanton. Je me suis donc replongé dans les fameux «cahiers bleus» de la Bibliothèque de Genève et j'ai concentré mon attention sur ceux qui contenaient le récit des origines et des débuts de la Croix-Rouge. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir que, nonobstant le désordre de leur numérotation, ces cahiers pouvaient être regroupés organiquement, en prenant pour critère le stade de la rédaction auquel chacun d'eux se rattachait. Pour le récit des origines de l'Oeuvre en France, il existe en effet cinq rédactions différentes, dont l'ordre de succession n'est pas difficile à établir. A partir de là et

---

[15] Outre le passage des pp. 10–11 que j'ai cité en commençant, une note de la p. 14 précise encore: «R. Müller s'est largement inspiré du texte de Dunant pour ses visite *[sic]* au roi de Saxe et il s'est borné à traduire les pages de Dunant sur la Conférence diplomatique à Genève, les débuts de la Croix-Rouge en France et en Prusse». C'est bien ce que laissent entendre le titre et la table du livre de Müller. On va voir que la réalité est sensiblement différente.

[16] Sur les réserves que cette bibliographie appelle par ailleurs, cf. *Revue suisse d'histoire*, t. XXIV (1974), pp. 712–717.

par de multiples rapprochements, en tenant compte notamment de la présentation des divers manuscrits et de leur pagination originale, j'ai cru pouvoir distinguer (mais ce n'est là qu'une hypothèse de travail qui demande à être rectifiée et complétée par des recherches ultérieures), les fragments d'un «premier brouillon» (Mss. Fr. 2073, 2075, 2096, 2107, 2116B, 2116C), d'un «deuxième brouillon» (Mss. Fr. 2076, 2078), d'un «troisième brouillon» (Mss. Fr. 2081, 2083), d'une première mise au net (Ms. 2116A) et enfin d'une seconde mise au net (Mss. Fr. 2074, 2077, 2079, 2080, 2084). J'ai procédé alors systématiquement à la comparaison des cahiers les plus achevés avec les chapitres de l'ouvrage de Rudolf Müller qui traitaient des mêmes sujets. L'évidence m'est apparue aussitôt: les deux textes que je comparais étaient identiques[17], l'*Entstehungsgeschichte* de Rudolf Müller n'était rien d'autre que la traduction des cahiers d'Henry Dunant!

Sans attendre la publication de l'immense correspondance échangée entre Müller et Dunant, il est possible dès maintenant, grâce aux documents conservés depuis plus de trente ans à la Bibliothèque de Genève, de se faire une idée approximative de cet épisode méconnu.

Pour la clarté de l'exposé, je le diviserai en cinq phases. Première phase: Rudolf Müller accepte en 1892 d'écrire en allemand un historique des origines de la Croix-Rouge sur la base de la documentation fournie par Henry Dunant: c'est la répétition de ce qui s'est passé deux ans plus tôt avec le Dr Colleville de Reims. Cet historique doit accompagner une nouvelle édition allemande d'*Un Souvenir de Solférino* préparée par l'instituteur de Heiden, Wilhelm Sonderegger. Le tout est destiné à paraître sous l'égide de la Croix-Rouge Suisse, section de Winterthur, avec laquelle Dunant est en correspondance depuis le début de l'année. «Je serai très heureux de voir une nouvelle édition allemande du Souvenir de Solférino imprimée à Zurich, mais de préférence à Winterthur, écrit Dunant au secrétaire Pfister le 21 juillet 1892[18]. Toutefois, je désire qu'elle soit accompagnée d'un Historique

---

[17] Je ne me suis pas occupé des chapitres I, VII, VIII et IX de la publication de 1897, puisque Rudolf Müller lui-même les donne comme une traduction des manuscrits d'Henry Dunant. En revanche, j'ai comparé les chapitres II, III, IV et VI en entier, ainsi que la première partie du chapitre V (soit les pages 64–124 et 183–231 du livre) avec les cahiers autographes 2074, 2076 et 2077. Les variantes que j'ai pu relever sont toutes de détail (une note supprimée, une phrase sautée, etc.), à l'exception de deux fragments du ms de Dunant (Ms. 2074, f. 11–16 et 2076, f. 50–52) qui ne se retrouvent pas dans la traduction imprimée et d'un court passage (Ms. 2074, f. 10, lignes 3–14) qui n'y est pas non plus et en marge duquel Dunant a noté au crayon bleu: «Müller omis». – Dans une lettre «personnelle» au Dr Gottlieb Schenker, Dunant écrira pourtant, le 30 juillet 1895 (BPU, Ms. Fr. 2104, pièce [10]): «J'ai envoyé au profr Müller comme pièces à l'appui beaucoup de documents inédits et [...] j'ai fait un *Historique* en langue française, dont il a pris ce qu'il a voulu, en comparant cet historique avec les nombreux ouvrages sur le même sujet qu'il a à sa disposition par les Bibliothèques d'Ulm et de Stuttgart, et en rédigeant lui-même le texte»!

[18] EMANUEL DEJUNG (avec la collabroation de GUSTAV SIEBENMANN), «Die zweite Wende im Leben Henry Dunants, 1892–1897. Sein Briefwechsel mit der Sektion Winterthur vom Roten Kreuz», in: *294. Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur*, 1963, p. 60.

des origines internationales de la Croix-Rouge, écrit par un professeur allemand d'un grand mérite, auquel j'ai fourni tous les documents officiels sur l'œuvre: livres, journaux, brochures, rapports, comptes-rendus, avec dates, titres, noms, etc. mis en note». Pfister apprendra deux mois plus tard le nom du professeur de grand mérite par une nouvelle lettre de Dunant: «A l'instant, écrit celui-ci[19], Mr le docteur Altherr m'informe qu'on pourra imprimer à bon marché, chez Mr Weber, la nouvelle édition, en y ajoutant *Eine historische Darstellung der Genfer Convention*, de Mr le Professeur Rudolf Müller, d'Ulm, en Wurttemberg, que Mr le Dr Altherr connaît personnellement, et qui est très considéré dans son pays».

Deuxième phase: entre 1892 et 1893, plusieurs modifications importantes sont apportées au projet initial. Henry Dunant renonce aux services de Sonderegger et confie à Rudolf Müller le soin de traduire *Un Souvenir de Solférino*[20]. Cette traduction nouvelle sera précédée d'une préface également confiée à Müller. Quant à l'historique des origines de la Croix-Rouge, il est maintenu en appendice du volume projeté, mais pour soulager Müller, Dunant décide de l'écrire lui-même et de le faire ensuite traduire par son jeune ami, qui y mettra tout de même son nom. Müller accepte et voici les nouvelles qu'il donne à Dunant dans sa lettre du 22 mars 1893, datée d'Ulm[21]: «Je compte passer mes vacances de Pâques en partie chez mon beau-père à Reutlingen [...], en partie (5–6 jours) à Stuttgart et je ne reviendrai à Ulm que le 12 avril. Je prendrai avec moi votre manuscrit du *Souvenir de Solférino*, dont j'ai traduit jusqu'ici la moitié, c'est-à-dire 32 pages. C'est que les 4 semaines qui précèdent les vacances de Pâques sont une des deux époques de l'année, où, à cause des examens, j'ai le plus à travailler. [...] Je compte terminer la traduction du Souvenir pendant les vacances, et puis, après l'avoir mise au net, je commencerai l'historique si vous pouvez m'envoyer votre manuscrit jusqu'à cette époque. Quand tout sera fait, je vous l'apporterai moi-même, ou à Pentecôte (21 mai) ou le 24 juin, qui est une fête et un samedi».

Troisième phase: Rudolf Müller poursuit au cours de l'année 1893 et achève bientôt la traduction d'*Un Souvenir de Solférino*. L'historique des débuts de la Croix-Rouge cependant prend une ampleur croissante, de sorte que ce qui avait été conçu d'abord comme un appendice finira par devenir la partie principale du livre. Cette évolution se dessine dès l'été de 1893. «J'ai indiqué comme terme [à Pfister] le dernier octobre, écrit Müller à Dunant le 18 août 1893[22] en parlant de sa traduction de l'historique de la Croix-Rouge; j'espère pouvoir m'y conformer, si vous ne me faites pas

---

[19] *Ibid.*, p. 66 (11 septembre 1892).

[20] Voir la lettre de Dunant à Müller du 8 septembre 1892, dont une copie autographe se trouve parmi les papiers de Dunant (BPU, Ms. Fr. 2104, pièce [6]).

[21] BPU, Ms. Fr. 2112, f. 65–66.

[22] BPU, Ms. Fr. 2112, f. 67–68.

trop attendre le reste du manuscrit. Vous savez que pendant tout le mois de juillet tout mon temps a été absorbé par mon emploi (examens, etc.). Pendant les premiers quinze jours de mes vacances, étant très fatiqué, j'ai parcouru les Vosges allemandes et françaises en compagnie d'un collègue. Depuis quelques jours enfin, j'ai repris mon travail et j'y consacrerai le reste de mes vacances. Je voudrais bien le finir, du moins le brouillon, avant que les leçons recommencent. Autrement il faudrait encore reculer le terme indiqué, d'autant plus que, dans le cours du mois de septembre ou d'octobre, je serai probablement promu à une place de professeur à un lycée de Stuttgart. J'aurais alors à chercher un logis, à déménager, à faire des visites, es surtout, il me faudrait, du moins pour les premiers mois, d'amples préparat tions à mes leçons». L'alinéa suivant est plus révélateur encore: «Ce que vou-m'avez envoyé jusqu'ici me plaît beaucoup et réussira sans doute. Mais ne craignez-vous point que cet exposé historique ne devienne trop long ou que les frais de publication ne deviennent trop grands. Du reste, je trouve que vous n'avez nullement trop dit».

Quatrième phase: dès l'automne 1893, les choses se mettent à traîner en longueur et l'ouvrage qui semblait alors en si bonne voie ne paraîtra que quatre ans plus tard. La faute n'en est point imputable au traducteur, mais bien à l'auteur lui-même. En effet, pour écrire les premiers chapitres de l'historique, qui relatent son exaltante activité des années 1863 et 1864, Dunant pouvait se servir de ses publications antérieures: le travail était tout mâché. Mais la suite du récit lui coûtera beaucoup de peine. Signe de fatigue ou délicatesse du sujet? Le fait est, notamment, que Dunant rédigea cinq versions successives du chapitre VII qui traite des débuts de la Croix-Rouge en France. Plus il avançait dans sa chronique, plus il éprouvait de difficultés – au point même qu'il envisagea, en 1894, de couper l'ouvrage en deux et d'en publier la première partie sans attendre que la seconde soit achevée. «Le professeur Müller, consulté par moi, trouve comme moi que l'on pourrait faire deux volumes avec l'ouvrage entier, écrit-il à Pfister le 2 novembre 1894[23]. Le premier volume est actuellement tout prêt à imprimer. Or, pendant que l'on imprimerait ce premier volume, le second se terminerait assez promptement [...] Je vous envoie la Table des Matières; il y a dix chapitres en tout». Cette idée néanmoins ne fut pas retenue et l'unité de l'œuvre s'en trouva préservée.

Cinquième et dernière phase: en 1895, une ultime modification fut apportée au projet primitif. A la suite d'une lettre un peu maladroite du dévoué Pfister[24] qui demandait à Dunant de soumettre son manuscrit au docteur Altherr avant qu'il ne soit imprimé, Dunant renonça à publier son livre sous l'égide de la Section de Winterthur de la Croix-Rouge suisse et préféra s'en remettre entièrement à ses amis de Stuttgart. Ses amis, car

---

[23] DEJUNG, *loc. cit.*, p. 116.
[24] *Ibid.*, p. 127–128 (25 octobre 1895).

aux côtés de Rudolf Müller militait désormais un autre Allemand, également établi à Stuttgart, le «Templier» August Graeter. L'intervention de celui-ci sauva peut-être lep rojet de l'enlisement. Ce fut en tout cas Graeter qui, au début 1897, choisit le papier pour l'impression et fit composer par un artiste le dessin de la couverture selon l'idée de Dunant[25].

Il ne fait point de doute que la publication de 1897 a dû causer une très grande satisfaction au vieillard de Heiden[26]. Non seulement Henry Dunant était parvenu à publier tout au long sa propre version des origines et de l'épopée de la Croix-Rouge, mais il avait réussi surtout à faire endosser cette version par une autorité extérieure. Ce n'était plus un inventeur méconnu qui s'acharnait à réclamer la paternité de découvertes contestées, c'était un professeur du Gymnase Royal de Stuttgart – un savant neutre et objectif – qui expliquait au public, avec la tranquille assurance de l'historien, comment les choses s'étaient passées et quel rôle Dunant y avait joué.

Est-ce attenter à la mémoire du fondateur de la Croix-Rouge que de dévoiler ce qu'il faut bien appeler un subterfuge? Je ne le pense pas. Ce subterfuge, tout d'abord, est à moitié avoué[27]. Dans le livre signé par Rudolf Müller, de très nombreux passages imprimés entre guillemets et deux chapitres entiers, je l'ai dit, sont donnés expressément comme des extraits des Mémoires d'Henry Dunant. Et puis, n'y a-t-il pas quelque chose de profondément pathétique dans cette illusion que Dunant se fait à lui-même tout autant qu'aux autres? Fallait-il donc qu'il eut besoin – psychiquement et même physiquement – de cette réhabilitation, de cette consécration pour qu'il soit conduit finalement à se la procurer lui-même au prix d'une telle supercherie! Véritablement, Henry Dunant ne sort pas diminué de ce drame poignant.

Le subterfuge, au demeurant, a été non seulement prémédité, mais élaboré et mis au point dans tous ses détails. En écrivant son récit, Dunant s'est constamment efforcé de se mettre dans la peau de celui dont il empruntait le nom et de revêtir le caractère de son personnage. De là, l'emploi aussi frappant qu'insolite de la troisième personne, au lieu de la première que l'on s'attendrait à trouver dans un texte autobiographique. On comprend main-

---

[25] Voir les lettres (non signées) de Graeter à Dunant des 13 février et 15 mars 1897 (BPU, Ms. Fr. 2111, f. 186 et 189–190).

[26] «Je tiens beaucoup à cette publication, parce qu'elle rend compte avec impartialité et d'après des documents authentiques, des premières années de l'Oeuvre, de sa fondation», écrit Dunant (Ms. Fr. 2093/A, f. 201*v*). – L'un des «cahiers bleus» de la BPU (Ms. Fr. 4591) contient quinze listes de noms, dressées par Dunant lui-même en vue de la distribution de l'ouvrage.

[27] Dans sa correspondance, Dunant trouvera des formules d'une merveilleuse ambiguïté à ce sujet. Ainsi, au secrétaire du Comité central de la Croix-Rouge suisse, le Dr Schenker, il écrit en date du 29 juillet 1895 (BPU, Ms. Fr. 2104, pièce [8]): «Depuis trois ans j'ai écrit plusieurs chapitres destinés à cette publication, afin que l'Historique des origines de l'Oeuvre des blessés, dès 1859, pût être traduit en allemand par un professeur de Stuttgart qui rédige cet ouvrage».

tenant la nécessité de ce procédé où M. Gagnebin n'a vu qu'un «simple jeu littéraire». On s'explique aussi certaines tournures que l'éditeur de 1971 a imprimées sans les élucider et que ses lecteurs n'ont guère dû comprendre. Ainsi, à la page 43, dans le cours même des *Mémoires* de Dunant, on lit ceci: «Nous pensons ne pouvoir mieux faire que de traduire encore ici un extrait textuel des *Mémoires* de Dunant». Cette phrase apparemment aberrante prend tout son sens dès lors qu'on se souvient que Dunant tient la plume pour Müller. La mise en scène est poussée encore plus loin. Il arrive que Dunant cite dans ses notes infrapaginales tel jugement flatteur dont il a été l'objet: en pareil cas, la note, dans le manuscrit autographe de Dunant lui-même, est suivie de ces mots: «Note du traducteur»[28].

D'ailleurs, Henry Dunant a ceci de commun avec son compatriote Jean-Jacques Rousseau qu'il préparait avec un très grand soin les textes qu'il destinait à l'impression. Au premier moment, Rudolf Müller en fut d'ailleurs interloqué: «Dans ma prochaine lettre, écrit-il à Dunant le 18 août 1893[29], il faudra que je vous demande encore quelques explications, comme p. e., ce que signifie *1/2 blanc*, puis s'il faut que je traduise les lettres de Napoléon, ou s'il faut donner le texte en français». Dans le jargon des typographes, le *blanc* est l'espace qui sépare deux mots ou deux alinéas. Le manuscrit que Dunant avait envoyé à Müller pour le faire traduire contenait donc des indications destinées déjà à l'imprimeur.

* * *

Cette démonstration faite, il est possible, me semble-t-il, de jeter un regard plus lucide sur les manuscrits des «Mémoires» d'Henry Dunant et d'apporter une réponse préliminaire aux problèmes que pose leur publication. La masse apparemment confuse et indistincte des cahiers autobiographiques conservés à la Bibliothèque de Genève recouvre en fait – on peut l'affirmer désormais – deux groupes de manuscrits. D'un côté, voici les brouillons successifs et la mise au net d'un ouvrage que Dunant a entièrement pensé, rédigé, corrigé, achevé – et qu'il a fait paraître de son vivant en traduction allemande. De l'autre, voici des fragments épars, d'importance très variable, se recoupant et se répétant souvent, tantôt à peine ébauchés, tantôt soigneusement écrits et corrigés – matériaux de «Mémoires» projetés, mais jamais achevés.

Il est évident qu'un éditeur averti ne peut traiter les uns de la même manière que les autres. Les manuscrits du premier groupe, tout bien considéré, sont ceux qui posent le moins de problèmes. Dès lors qu'un texte a

---

[28] Cette précision figure notamment à la fin des notes imprimées aux pages 139 et 167 de l'édition de M. Gagnebin, qui a jugé plus prudent de la faire disparaître sans mot dire.

[29] BPU, Ms. Fr. 2112, f. 68*v*.

été publié du vivant et du consentement de son auteur, les divers manuscrits qu'on en possède doivent s'ordonner et s'étudier en fonction de l'édition originale qui fait autorité. Il se trouve que pour l'ouvrage de Dunant paru en 1897, cette édition originale ne donne pas le texte dans la langue où il a été écrit, mais en traduction. La tâche de l'éditeur moderne est donc de restituer, à partir des manuscrits dont il dispose, la version française originale de l'œuvre, qui mérite assurément de voir enfin le jour. Si M. Gagnebin éditait aujourd'hui les *Mémoires* de Dunant, je suis persuadé qu'il en userait ainsi et qu'il ne s'autoriserait plus à composer un texte à sa guise, comme il l'a fait (inconsciemment il est vrai) dans sa mosaïque de 1971.

En ce qui concerne les manuscrits de l'autre groupe, c'est-à-dire ceux qui ne se rattachent pas à l'œuvre publié en 1897, les problèmes qui se posent à l'éventuel éditeur sont incontestablement beaucoup plus délicats. Ces manuscrits se rapportent-ils à un seul et même ouvrage demeuré inachevé? ou bien aux projets successivement ébauchés et successivement abandonnés d'un ouvrage dont le plan a évolué? ou encore à plusieurs ouvrages distincts, restés tous pareillement inachevés? D'autre part, comment ordonner ces fragments en vue de leur publication? faut-il essayer de suivre dans son développement chronologique la démarche de l'auteur? faut-il au contraire tenter de reconstituer l'ouvrage tel qu'il aurait été si l'auteur l'avait achevé? ou devrait-on se borner plus modestement à grouper les fragments par familles, selon les thèmes qu'ils traitent? Mais dans ce dernier cas, dès lors que des fragments se recoupent et se répètent, faut-il donner seulement celui d'entre eux dont la rédaction paraît la meilleure? ou faut-il tous les publier, puisque tous sont authentiques et qu'on ignore en somme à quelle leçon l'auteur se serait finalement arrêté?

Ces problèmes, je le relève en passant, ne sont pas sans analogie avec ceux que les éditeurs des *Pensées* de Pascal ont eu naguère à affronter et qu'ils ont résolu d'ailleurs de diverses manières – tant il est vrai qu'en pareil cas, il n'existe pas de solution indiscutable. Pour les *Mémoires* d'Henry Dunant, tout le travail reste à faire. Ni l'éditeur de 1918, qui n'avait aucune prétention scientifique, ni celui de 1971, dont la «reconstitution» repose sur une méprise fondamentale, n'ont examiné ni même abordé les vrais problèmes.

Seule une longue pratique des manuscrits autobiographiques de Dunant, accompagnée d'une réflexion méthodique, permettra d'y voir clair et d'esquisser, pour l'édition projetée des œuvres complètes du maître, un plan qui résiste à la critique. Dans cette périlleuse investigation, un texte pourra peut-être servir de fil conducteur à la recherche: il s'agit d'un sommaire des *Mémoires*, établi par Dunant lui-même, de sa grande écriture à l'encre violette[30]. Le voici dans sa brièveté:

---

[30] BPU, Ms. Fr. 2096, f. 1 bis.

Mémoires

Préliminaires

I. Généalogie
II. Enfance
III. Mme Beecher Stowe, Miss Nightingale. Pauvres. Union
IV. Algérie
V. Tunis
VI. Calvinisme (?)
VII.

Un Souvenir de Solférino

1. Le livre
2. 1859–1862: Difficultés, Paris, 1861. Moynier écrit ...
3. 1863
4. Conf^ce^ int^le^ d'Octobre 1863
5. N. III [= Napoléon III]. Drouyn de Lhuys, &c. Activité. Guerre Schleswig

Convention de Genève

I.
II.
III.
IV. Guerre de 1866

La Misère

1. Misère
2. Biblioth. Univ^lle^

Siège de Paris

La Commune
Alliance Univ^lle^ de l'Ordre & de la Civ.
Prisonniers de guerre
Arbitrage pour éviter les guerres
Ligue des quartiers. – Tout payé Mme K. [= Kastner] – son départ pr aller se fixer à Strasbg med. ord. à son fils quitter Paris

Angleterre & Allemagne

I. Angleterre. 1873, 74, 75 – 18 1887
II. Stuttgart – Strasbourg, Soenen; Kehl
III. Rome
IV. Travaux pour Mme K. B. [= Kastner-Boursault]
V. Séjours en Suisse: Philosophie

Heiden

1. 1887–189 .; Description
2. Dames de la Croix Rouge de Heiden
3. Sottise du peuple encrouté. Quaker &c.
4. Lindenbuhl. Petit arsenal
5. Hôpital
6. Témoignages
7. Désarmement, le Czar
8. Universalité de la Croix-Rouge

Ce document atteste, s'il en était besoin, qu'indépendamment du texte qui devait aboutir à la publication de 1897, Henry Dunant avait entrepris de rédiger de véritables mémoires autobiographiques, dont la structure était assez claire dans son esprit[31]. Les sept parties qui devaient composer l'ouvrage (et dont on voit qu'elles n'ont pas grand' chose de commun avec les 34 chapitres imaginés par M. Gagnebin) correspondent parfaitement aux grandes étapes de la vie de Dunant. Il est à remarquer d'ailleurs que la deuxième et la troisième parties recouvrent la matière de l'ouvrage de 1897 et que, pour ces pages-là, il devait donc exister deux rédactions distinctes, l'une à la première, l'autre à la troisième personne.

Mais il est temps de conclure. Ce bref article n'a pas l'ambition de répondre à toutes les questions que posent les écrits autobiographiques d'Henry Dunant. J'ai tenté simplement de dissiper certains malentendus et de placer les choses sous leur véritable éclairage, dans l'espoir d'amorcer une recherche méthodique et scientifique qui préserve les «cahiers bleus» à la fois du zèle obscurcissant des hagiographes et de l'exploitation effrontée des publicistes. J'aurai peut-être contribué ainsi, pour une modeste part, à faire progresser la connaissance de Dunant – d'un Dunant «sans réserve» et sans voile.

APPENDICE

Les «Mémoires» d'Henry Dunant «reconstitués» par M. Bernard Gagnebin

Edition de M. Bernard Gagnebin	Mss d'Henry Dunant
Les chiffres renvoient aux pages et aux lignes (54/9–33 = page 54, lignes 9–33)	Les chiffres indiquent la cote du ms et le numéro des feuillets[32]
17 (épigraphe)	2079, 17–18
I. Mon enfance	
19 et 20/1–5	2093/C, 6: «Mémoires»
20/6–35 et 21/1–3	4588, 27: «Ma Jeunesse»
21/4–8	4595, 24: «Mémoires»
21/9–32 et 22/1–4: *Les heureux jours de mon enfance*	2107, 57: «Les heureux jours de mon enfance»
22/5–13	4595, 16: «Mémoires/mon enfance»
22/14–32 et 23/1–10: *La mer*	4597, 44*v*: «Enfance/La mer»
23/11–33 et 24/1–19: *Tante Sophie*	2093/C, 7–8: «1840. Tante Sophie»
24/20–35 et 25/1–7: *Ma Jeunesse*	2093/C, 9: «Union chrétienne»
25/8–30 et 26: *Patriotisme*	4597, 26: «Patriotisme. Enfance»

[31] Du moins à l'époque (1898–1899) où ce sommaire a été écrit.

[32] Les Mss d'Henry Dunant conservés à la BPU sont pourvus parfois d'une double, triple, voire quadruple numérotation. Chaque fois que j'ai rencontré une foliotation autographe de Dunant, qu'elle fût à l'encre violette, au crayon noir ou au crayon bleu, je l'ai suivie (dans les Mss Fr. 2072, 2074, 2076, 2077, 2079, 2080, 2083, 2085 et 2087 notamment). Ailleurs, j'ai suivi la numérotation faite au composteur de préférence aux autres.

II. [Trois femmes d'élite]

27, 28 et 29/1–21: *Ma Mère*	2093/B, 11–12 (sans titre)
29/22–36 et 30/1–11: *Madame Beecher-Stowe et Florence Nightingale*	2093/B, 15 (sans titre)
30/12–38 et 31	2093/C, 16–17: «Madame Beecher Stowe»

III. [L'horreur de Solférino]

32, 33 et 34/1–17	2072, 1–7: «Avant Solférino»
34/18–39 et 35/1–35	Passage interpolé
35/36 et 36–38	2072, 7–18 (avec une coupure)

IV. [Madame de Gasparin et la comtesse Verri-Borromeo]

39 et 40, la note y compris	2079, 4–7
41 et 42/1–10	Passage interpolé
42/11–37, 43–45 et 46/1–9	2079, 7–13
46/10–36 et 47: *Un signe uniforme*	2093/B, 15*v*–16 (sans titre)

V. [Poussé par une force intérieure]

49–52 et 53/1–3	2074, 3–17 (avec des coupures)
53/4–35 et 54/1–8: *1861–1862*	2107, 58
54/9–33: *Solferino*	2107, 60 (avec une coupure)

VI. [Succès du Souvenir de Solférino]

55–60	2074, 18–24 (avec une coupure)
61–63, la note y compris	2079, 14–17

VII. [La Société genevoise d'utilité publique]

65–71	2074, 25*v*–35 (avec des coupures)

VIII. [Le Congrès de statistique de Berlin]

73–82	2074, 35–47 (avec une coupure)

IX. [L'accueil du roi Jean de Saxe]

83–89	2076, 52–59 (avec des coupures)

X. [La conférence préparatoire de Genève]

91–92	2076, 60–62
93–96	2093/C, 48*v*–51 (avec une coupure)

XI. [Faire de l'agitation]

97–101	2077, 1–15 (avec des coupures): «Le Conseil Fédéral Helvétique et la Convention de Genève (1864)»

XII. [Conférence diplomatique]

103–110	2077, 15–25 (avec une coupure)

XIII. La Convention de Genève

111–121	2077, 26–46 (avec des coupures)

XIV. [La Charité sur les champs de bataille]

123–129	2077, 46–56

XV. Les commencements de l'Oeuvre en France

131–132	2079, 1–3 : «Les commencements de l'Oeuvre en France et détails divers inédits»
133–140	2079, 18–30 (avec une coupure)

XVI. [La Solidarité entre les hommes]

141–145	2079, 30–37 (avec une coupure)

XVII. [Génies méconnus et persécutés]

147–152	2079, 43–49

XVIII. [Les amis de la première heure]

153–161	2080, 50–62 (avec une coupure)

XIX. [Partisans et adversaires]

163–173, la note y compris	2080, 62–75 (avec des coupures)

XX. [L'appui de Napoléon III]

175–182	2080, 75–86 (avec une coupure)

XXI. [L'Impératrice Eugénie et les secours aux marins]

183–193, la note y compris	2080, 86–101 (avec une coupure)

XXII. La Cour royale de Prusse

195–210	2083, 1–21 : «La Cour royale de Prusse et ses sympathies pour l'Oeuvre d'humanité internationale. Mission des dames en temps de guerre et en temps de paix»

XXIII. [Le rôle des femmes en temps de guerre]

211–217	2083, 29–37

XXIV. Les dames de la Croix Verte

219–227	2083, 37–52 (avec des coupures)

XXV. Misère

229 et 230/1–16	2116/G, 116–117
230/17–37 et 231	4602, 7 (avec une coupure)
232/1–16	2116/G, 114
232/17–38, 233 et 234/1–2	2080, 70–73
234/3–28	4602, 9
234/29–36 et 235/1–22	2116/G, 42
235/23–37	2116/G, 109
236/1–11 : *Misère en Angleterre*	4595, 13*v* : «Misère en Angleterre»
236/12–35	2116/G, 115 : «Difficultés du début. – Collaborateurs»

XXVI. Mes démarches à Paris au commencement de la guerre de 1870

237–247	2085, 1–13 «Mes démarches à Paris, au commencement de la guerre»
248	2085, 11*v*–12*v*

XXVII. [L'exemple donné par les ambulances prussiennes]

249–253	2083, 21–29

XXVIII. [Le siège de Paris]

255 et 256/1–18	2085, 13–15: «Visite du Colonel Loyd Lindsay à Paris assiégé»
256/19–35 et 257/1–31	2076, 58*v* et 59*v*
257/32–38, 258–260 et 261/1–19	2088, 28–30
261/20–37, 262–265	4582, 14–16: «Après le siège de Paris»

XXIX. La Croix-Rouge française pendant la Commune de Paris

267–276	2088, 18–23: «La Croix-Rouge française pendant la Commune de Paris» (avec des coupures)

XXX. [Tentative de conciliation entre la Commune et Versailles]

277–282 et 283/1–11	2086, 2–11: «Une page d'histoire contemporaine»
283/12–35 et 284/1–4: *Courbet*	4599, 32*v*: «Courbet»
284/5–18	2088, 74–75: «Courbet/Vermorel»
284/19–30, 285 et 286	2087, 17–20

XXXI. La semaine infernale

287, 288 et 289/1–26	2087, 20–23: «La semaine infernale»
289/27–38, 290–296 et 297/1–26	4586, 12*v*–17 (avec une coupure)
297/27	Interpolation
297/28–35, 298 et 299/1–8: *Paris brûle*	4583, 9: «Paris brûle»
299/9–34 et 300/1–23	4586, 17*v*–18: «Mercredi»
300/24–34 et 301	4586, 11: «Guerre des 8 jours. Ambrosini»
302–305 et 306/1–27	4585, 7–10 (avec des coupures): «Jeudi 25, Vendredi 26, Samedi 27»
306/28–30 et 307/1–10	4583, 13
307/11–16	4585, 9

XXXII. [La répression]

309–319 et 320/1–7	4585, 10–17 (avec des coupures)
320/8–28 et 321–322	4586, 19*v*–21: «Massacres»

XXXIII. [Rencontres]

323/1–11: *Meyerbeer*	4581, 35: «Meyerbeer»
323/12–20 et 324/1–8: *Rossini*	4581, 35–34*v*: «Rossini»
324/9–28: *Hyacinthe Loyson*	4592, 20 (sans titre)
324/29–31, 325–328 et 329/1–12: *Madame Kastner*	2088, 30*v*–33 (sans titre)
326 note 2	Non retrouvé
329/13–33, 330, 331 et 332/1–23: *Arrivée à Lugano*	4587, 11–14 (avec une coupure): «arrivée à Lugano»
332/24–33 et 333/1–7	4594, 16: «Mme K. Collaborateur. Pyrophone»
333/8–13	4599, 15: «Mme K.-B.»
333/14–28	4592, 8*v*: «Mme Kastner»
333/29, 334 et 335	4587, 10: «Madame K»

XXXIV. [L'agonie de Heiden]

337 et 338/1–15	2116/G, 108
338/16–34 et 339/1–15	4602, 6*v*
339/16–32 et 340/1–18	4602, 5*v*
340/19–24	Non retrouvé
340/25–26 et 341/1–9: *Agents provocateurs et autres*	4581, 23: «agents provocateurs & autres»
341/10–23	4595, 26
341/24–29 et 342/1–10: *La bêtise humaine est sans limites*	4587, 9: «Heiden»
342/11–27 et 343/1–2: *Heiden*	4586, 9: «Heiden»
343/3–5	4602, 5
343/6–21	4587, 13*v*
343/22–27 et 344/1–22	4587, 12*v*
344/23–27 et 345/1–14: *Heiden*	4595, 26*v*: «Heiden»
345/15–27 et 346/1–5: *Calomnies: S. de S.*	4597, 35: «Mémoires/Calomnies: S. de S.»
346/6–20	4597, 33*v*: «Heiden»
346/21–30 et 347/1–6: *1863–1900*	4581, 11: «1863–1900»
347/7–11	2116/H
349–351: *Mon testament*	2116/H: «Mon testament»